

● (1120)

**Des voix:** Quelle honte!

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, j'estime qu'il est injuste et préjudiciable de porter de telles accusations à la Chambre . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Johnston:** . . . d'après un rapport d'enquête sur les affaires de Consolidated Computer, que nous avons demandé afin de disposer de tous les renseignements voulus pour essayer de savoir ce qui n'avait pas marché dans cette affaire commerciale et pour nous assurer que des mesures seraient prises en vue d'éviter qu'une telle chose se reproduise.

Il y a quelque temps, j'ai précisé l'objet de cette enquête en répondant à une question qui m'avait été posée à la Chambre. Cette enquête est désormais terminée. Un rapport a été déposé au Conseil du Trésor comme l'a indiqué le premier ministre, et des recommandations seront présentées à mon collègue. J'ai eu l'occasion de parler précédemment de la question à la Chambre en répondant à une question l'année dernière. A l'époque, j'ai dit n'avoir aucune objection à ce qu'on dépose les conclusions de ce rapport à la Chambre. Toutefois, mes collègues devront examiner le document en question. J'espère pouvoir faire une déclaration dans le courant de la semaine prochaine ou du moins dans un avenir très proche.

#### LES DÉCISIONS DU MINISTRE

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce, qui arrive à l'instant.

**M. Stevens:** Ah! Ah!

**M. Blenkarn:** Le ministre doit se rappeler qu'en entrant en fonction, en 1980, il a été mis rapidement au courant des problèmes de Consolidated Computer et, bien entendu, de la Société Financeco et Finecomp Inc. Il se rappelle sans doute avoir été informé des graves difficultés que connaissaient ces sociétés et de leur stratagème évident, à savoir que les deux sociétés n'étaient pas distinctes l'une de l'autre mais bien gérées et contrôlées par l'Office d'expansion des entreprises. Celui-ci servait de banquier, de garant et de gérant des deux sociétés.

Peut-il nous dire pourquoi il n'a pas demandé immédiatement la présentation d'un bilan consolidé? Pourquoi a-t-il permis à cette situation ambiguë de se poursuivre? Pourquoi a-t-il continué à duper le public? Pourquoi n'a-t-il pas immédiatement mis fin à cette situation et licencié les employés qui en étaient responsables? Pourquoi ces employés travaillent-ils toujours pour l'Office d'expansion des entreprises, malgré les conseils qu'ils ont donnés au gouvernement, et malgré l'évidence de conflits d'intérêts dans leur cas?

**Des voix:** Bravo!

#### Questions orales

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, lorsque j'ai accédé à mes fonctions de ministre, j'ai découvert certaines situations qui étaient dûes à des mesures prises par des gouvernements antérieurs. Depuis le début de mon mandat . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Gray:** . . . grâce à l'aide de mes collègues, j'ai pris des décisions qui ont permis de régler la question et de mettre fin à cette situation. C'est ce qui est important.

**M. Siddon:** Cela valait 100 millions de dollars!

**M. Gray:** Après avoir étudié la situation, mes collègues et moi-même avons réussi à y mettre un terme. Nous saurons sans nul doute tirer une leçon de cette expérience, lors de réorganisations futures.

**M. Stevens:** Oh, 125 millions de dollars!

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

#### L'ÉCONOMIE

##### ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE NE PAS RÉGLEMENTER LES SALAIRES

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Des statistiques publiées aujourd'hui révèlent que les coûts d'accession à la propriété ont augmenté de 16.9 p. 100, que les frais de transport ont augmenté d'autant, tandis que les prix de l'énergie ont fait un bond énorme de 24 p. 100. Compte tenu de ces chiffres consternants, et étant donné également que pour chacune des trois dernières années, les augmentations de traitement et de salaire des travailleurs canadiens n'ont pas tenu tête au taux d'inflation, le premier ministre profitera-t-il de l'occasion pour déclarer de façon non équivoque, que le gouvernement du Canada ne réglementera pas, de quelque façon que ce soit, les salaires de quelque catégorie de travailleurs que ce soit?

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** C'est vous qui les avez portés au pouvoir!

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, les chiffres que je possède révèlent que la hausse du coût de la vie étalée sur 12 mois depuis janvier 1981 s'est établie à 11.4 p. 100, soit une baisse par rapport au taux calculé le mois dernier pour les 12 mois précédents.

**M. Broadbent:** Mauvais calcul!

**M. Trudeau:** Je ne trouve cependant pas que ce soit de bien bonnes nouvelles, mais ce ne sont pas d'aussi mauvaises nouvelles que le député le prétend. Le coût de la vie est en baisse. Le député devait commencer par dire cela en posant sa question.